

Les Franciliens veulent réduire les nuisances aériennes

147 villes d'Île-de-France, dont Carrières-sur-Seine, et de l'Oise, avaient lancé une consultation publique sur les nuisances aériennes.



Un plébiscite sans surprise. À la question : "Pour votre santé et face à l'urgence climatique, souhaitez-vous la réduction des vols et leur interdiction la nuit entre 22H et 6H sur les aéroports de Paris Charles-de-Gaulle, Orly, Le Bourget et Beauvais-Tillé ?", 97 % de votants ont répondu par l'affirmative.

Pour rappel, 147 villes d'Île-de-France et de l'Oise, dont Carrières-sur-Seine, avaient lancé une consultation publique sur les nuisances aériennes. Plus de 50 000 personnes ont voté, du 11 au 24 mars, par vote électronique ou dans les urnes mises à disposition par certaines collectivités dans des lieux publics comme les mairies, les centres socioculturels ou les médiathèques.

97 % des votants se sont prononcés en faveur de la limitation du trafic aérien et de l'arrêt des vols la nuit. De nombreux témoignages sont venus attester des dégâts quotidiens causés par les pollutions sonores et atmosphériques engendrées par le trafic aérien.

Les élus ayant organisé la consultation publique demandent au gouvernement et aux parlementaires de prendre des décisions d'ici la fin 2024 pour réduire le trafic aérien et arrêter les vols de nuit. Ils ont remis une demande à Monsieur le Premier Ministre, Gabriel Attal.

Documents

[Résultat de la consultation publique sur les nuisances aériennes](#)